

**Native Women's
Association of Canada**

41^e Assemble Générale Annuelle
Rapport Annuel 2015



Les 11 et 12 juillet 2015
Le Centre Sheraton Montréal Hôtel
1201 boulevard René-Lévesque Ouest,
Montréal, Québec

Table des matières

Aperçu.....	2
Coordonnées des APTM.....	3
Mission.....	8
Objectifs.....	8
Vision.....	8
Messages.....	10
Message de la présidente – Dr. Dawn Lavell Harvard.....	10
Message annuel de la directrice générale.....	12
Dossiers actifs.....	18
Développement du marché du travail – rapport annuel.....	18
Stratégie de formation pour les compétences et l’emploi destinée aux Autochtones (SFCEA).....	18
Principales activités liées à la SFCEA.....	19
Prix commémoratif Helen Bassett à l’intention des étudiantes.....	20
Prochaines priorités.....	20
Développement du marché du travail – rapport annuel – Accord de partenariat stratégique... ..	21
Obstacles et possibilités dans le secteur des ressources naturelles.....	22
Prochaines priorités – Accord de partenariat stratégique.....	22
Sécurité et prévention de la violence.....	23
Activer le changement social par la sensibilisation et la production de nouveaux outils.....	24
Sommet national des femmes autochtones IV.....	25
Affaires internationales et droits de la personne.....	27
Aperçu.....	27
Promouvoir la participation citoyenne des femmes autochtones au Canada.....	28
Affaires internationales, droits de la personne et environnement Femmes autochtones et participation électorale.....	28
Place au Débat.....	30
Littératie financière pour les femmes autochtones.....	31
Réseau d’entrepreneuriat des femmes d’affaires autochtones.....	33
Traite de personnes et projet « Boyfriend or Not?.....	35
« Nos esprits ne sont pas à vendre » – Un manuel pour les femmes et filles autochtones survivantes de la traite et l’exploitation sexuelle.....	35
Examen quinquennal de l’abrogation de l’article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne.....	36
Gouvernance.....	36
Besoin de données de l’AFAC : situation socioéconomique des femmes autochtones au Canada et dans les sociétés autochtones.....	37
Rencontres et événements internationaux.....	37
Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes (CEDAW) (ONU).....	37
Environnement.....	39
Priorités continues.....	40
Projet Voies de l’équité – PEEC (Partenaire pour l’engagement et l’échange des connaissances).....	41

Aperçu

Constituée en personne morale en 1974, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est l'un des cinq organismes autochtones nationaux; elle a pour but de représenter les femmes autochtones au Canada et de parler en leur nom au niveau national.

L'AFAC est dirigée par une présidente, élue pour un mandat de trois ans. La présidente est la porte-parole officielle de l'AFAC; elle détient l'autorité d'agir au nom du conseil d'administration. L'AFAC est régie par un conseil d'administration qui comprend sa présidente, la présidente de chacune des associations provinciales territoriales membres (APTMs) ou sa remplaçante désignée, ainsi que quatre (4) aînées et quatre (4) jeunes pour représenter les quatre directions.

Le bureau principal de l'AFAC est situé à Akwesasne et l'Association a un bureau satellite à Ottawa (Ontario). Le personnel est formé de quelque 25 personnes employées à plein temps, dont une directrice générale, deux directrices et trois gestionnaires principaux. Les dossiers actifs comprennent : l'emploi et le travail, la santé, les droits de la personne et les affaires internationales, l'environnement. L'AFAC accorde une importance particulière à la lutte à toutes les formes de violence, surtout à l'égard des femmes et des filles autochtones.

Coordonnées des APTM

Yukon Aboriginal Women's Council

Tél.: 867.667.6162

Fax: 867.668.7539

Adresse postale:

102 - 307 Rue Jarvis

Whitehorse, YT Y1A 2H3

Présidente:

Marian Horne

The Native Women's Association of the NWT

Tél.: 867.589.3151 ext. 238

Fax: 867.589.4208

Sans frais: 1.866.459.1114

Web: www.nativewomensnwt.com

Adresse postale:

B.P 158

Deline, NT X0E 0G0

Présidente:

Paulina Roche

BC Native Women's Association

Tél. : 250.554.4556 extension 211

Fax: 250.554.4573

Adresse postale:

144 Avenue Briar

Kamloops, BC V2B 1C1

Présidente:

Francyne Joe

Alberta Aboriginal Women's Society

Tél.: 780.624.3416

Fax: 780.624.3409

Sans frais: 1.877.622.3416

Adresse postale:

B.P. 5168

Peace River, AB T8S 1R8

Courier Address:

10011B – Avenue 102 .

Peace River, AB T8S 1R8

Présidente:

Ruth Kidder

Saskatchewan Aboriginal Women's Circle Corporation

Tél: 306.783.1228

Fax: 306.783.1771

Web: www.sawcc.sk.ca/

Adresse postale:

B.P. 1172

Yorkton, SK S3N 2X3

Présidente:

Tori-Lynn Wanotch

Ontario Native Women's Association

Tél: 807.623.3442

Sans frais: 1.800.667.0816

Fax: 807.623.1104

Web: www.onwa.ca

Adresse postale:

#15 – 684 City Road

Fort William First Nation, ON

P7J 1K3

Satellite Office and Courier Address:

380 Boulevard Ray

Thunder Bay, ON P7B 4E6

Présidente:

Dr. Dawn Harvard

**Femmes Autochtones du Quebec (FAQ)
Quebec Native Women's Association Inc.**

Tél.: 450.632.0088

Sans frais: 1.800.363.0322

Fax: 450.632.9280

Web: www.faq-qnw.org

Adresse postale:

B.P. 1989

Kahnawake, QC

J0L 1B0

Courier Address:

Business Complex River Road

Main Floor, Suite 118

Kahnawake, QC

J0L 1B0

Présidente:

Viviane Michel

Newfoundland Native Women's Association

Tél.: 709.789.3430

Fax: 709.789.2207

Adresse postale:

B.P. 22

Benoits Cove, NL A0L 1A0

Courier Address:

34 Rue Shoreline

Benoits Cove, NL A0L 1A0

Présidente:

Dorothy George

Nova Scotia Native Women's Association

Tél : 902.893.7402

Fax: 902.897.7162

Adresse postale:

B.P. 805

Truro, NS B2N 5E8

Présidente:

Cheryl Maloney

Aboriginal Women's Association of PEI

Tél. : 902.831.3059

Fax: 902.831.3027

Adresse postale:

B.P. 145

Lennox Island, PE C0B 1P0

Courier Address:

833 Rue Main

Ellerslie, PE C0B 1J0

Présidente:

Judy Clark

Manitoba Moon Voices Inc.

Tél: 204.942.1329

Adresse postale:

300 – 245 Avenue McDermot

Winnipeg, MB R3B 0S6

Présidente:

Bernadette Smith

Indigenous Women's Association of the Maliseet and Mi'qmaq Territory

Tél: 506.273.5533

Adresse postale:

13100 Rte. 105

Tobique First Nation, NB

E7H 3Y2

Présidente:

Sharlene Paul

4 aînées représentant les régions

Agnes Potter (Est) Bear River First Nation, NS	Elize Hartley (Sud) Hamilton, ON
Noreen McAteer (Ouest) Fort Vermilion, AB	Annie Modeste (Nord) Fort McPherson, NT

4 jeunes représentant les régions

Chenise Hache (Est) Nova Scotia Native Women's Association	Sud Vacant
Kari-Dawn Wuttunee (Ouest) Saskatchewan Aboriginal Women's Circle Corporation	Nord Vacant

Mission

Favoriser l'autonomisation des femmes en participant à l'élaboration et à la modification de la législation qui a des effets sur elles et en les faisant participer à l'élaboration et à la prestation de programmes faisant la promotion de chances égales pour les femmes autochtones.

Objectifs

Les principes ou objectifs de l'Association des femmes autochtones du Canada sont les suivants :

- être la voix nationale des femmes autochtones;
- aborder les dossiers de manière à refléter les besoins changeants des femmes autochtones au Canada, les peuples autochtones dans nos rôles de mères et de dirigeantes;
- promouvoir des chances égales pour les femmes autochtones dans les programmes et les activités;
- servir de ressource à nos commettantes et aux communautés autochtones;
- cultiver et enseigner les caractéristiques particulières à nos traditions culturelles et historiques;
- aider les organisations de femmes autochtones, aussi, par des initiatives communautaires dans l'élaboration de leurs projets locaux;
- faire progresser les questions d'intérêt pour les femmes autochtones et faire connaître leurs préoccupations;
- établir des liens avec les autres organisations autochtones qui ont des buts communs.

Vision

Notre vision est celle de communautés autochtones où tous les individus ont la possibilité de développer leurs talents afin d'atteindre leur plein potentiel. Nous voyons des communautés où toutes les personnes peuvent avoir un mode de vie sain en maintenant l'équilibre entre les aspects spirituel, mental et physique de leur santé. Nous voyons des communautés autochtones où nos enfants s'identifient à leur patrimoine et sont fiers de leur culture. Nous voyons des communautés qui cherchent à accroître leur connaissance des choses qui les touchent, ainsi que leur rapport à l'environnement et au territoire. Nous voyons des communautés où tous nos gens peuvent apprendre leur histoire et les pratiques traditionnelles, tout en atteignant un niveau élevé de formation scolaire dans la société au sens large.

À cette fin, nous imaginons des familles autochtones fortes, qui encouragent leurs enfants à être fiers de leurs origines et à évoluer confortablement dans un milieu à prédominance non autochtone, des familles où tous les Autochtones acceptent et assument la responsabilité de contribuer à une communauté forte.

Nous imaginons aussi une communauté autochtone qui comprend et respecte la diversité et le caractère unique de toutes les nations autochtones : une communauté qui communique et collabore dans l'harmonie avec toutes les organisations autochtones pour maintenir la solidarité et améliorer la capacité d'exercer nos droits ancestraux et nos droits issus de traités. Nous imaginons une communauté autochtone qui assume la responsabilité de choisir des dirigeants qui seront des modèles de comportement pour nos jeunes et les générations qui suivront. Nous imaginons une communauté autochtones qui détermine comment nos ressources naturelles sont utilisées et coexiste en même temps dans un esprit de collaboration avec une société libre de racisme et de discrimination.

Messages

Message de la présidente – Dr. Dawn Lavell Harvard

C'est un honneur d'avoir l'opportunité d'assumer le rôle de présidente, après avoir été, pendant plusieurs années, vice-présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) et comme présidente de l'Ontario Native Women's Association. J'aimerais remercier l'ex-présidente, Michèle Audette pour ses années de service et lui souhaiter du succès dans tous ses projets. Depuis plus de 40 ans, l'AFAC est impliquée, tant au niveau local qu'international, à travailler à faire avancer les droits des femmes et filles autochtones et cette année n'y fait pas exception.



L'AFAC continue de demander une Enquête publique nationale sur la question des femmes et filles autochtones disparues ou assassinées au Canada, dont le nombre s'élève à plus de 1180. Malheureusement, le Gouvernement du Canada (GoC) tarde toujours à poser des gestes substantiels et significatifs et bien qu'en général, les taux d'homicides envers des femmes aient diminué, le nombre de femmes et filles autochtones disparues ou assassinées ne cesse d'augmenter.

L'AFAC a travaillé avec de nombreux alliés, incluant nos Associations provinciales/territoriales membres, l'Assemblée des Premières nations, l'Alliance féministe canadienne pour l'action internationale, plusieurs syndicats et autres intervenants pour examiner les hauts taux de violence envers les femmes et filles autochtones et le manque du GoC à réagir de façon appropriée à la crise. Nos femmes et filles subissent une discrimination généralisée et sont parmi les groupes les plus désavantagés socialement et économiquement dans la société canadienne – une réalité qui est profondément enracinée dans la colonisation. La discrimination à l'égard des femmes et filles autochtones est aussi ancrée dans la culture du système de justice pénale canadien. La marginalisation des femmes et filles autochtones par la société en général et par le système de justice font d'elles non seulement des proies pour des hommes violents, mais est aussi utilisée par le GoC comme justification de leur manque à les protéger.

Malgré les statistiques accablantes concernant les réalités difficiles auxquelles font face les femmes autochtones, le GoC a failli à son obligation d'exercer une diligence appropriée pour prévenir adéquatement la violence, d'enquêter sur les rapports de disparition et de meurtre et de poursuivre les responsables en justice. Les autorités, et en particulier le gouvernement fédéral, ont manqué à implanter un plan d'action national complet pour traiter de la violence, incluant des mesures pour examiner les facteurs sociaux et économiques contribuant au risque élevé de violence, une formation appropriée pour les services policiers, les procureurs et les juges dans toutes les juridictions, des protocoles policiers efficaces pour enquêter adéquatement sur les femmes et filles autochtones disparues, la création de systèmes fiables pour une collecte de

données sectorielles, la coordination à travers les juridictions policières et la création et l'implantation de mécanismes de responsabilité. À ce jour, les initiatives pour traiter des problématiques ont été fragmentaires et inefficaces.

Avec une Stratégie nationale, nous pouvons commencer à examiner les conditions sociales et économiques désavantagées des femmes et filles autochtones, incluant la pauvreté, le logement inadéquat, les faibles niveaux de scolarité, des politiques, programmes et services de protection de la jeunesse inadéquats, les nombreux problèmes de santé ainsi que la surcriminalisation des femmes autochtones.

L'AFAC est engagée à éliminer la violence à l'égard des femmes et filles autochtones et sait que la sûreté et la sécurité des femmes autochtones dans les communautés sont directement liées à l'autodétermination des femmes autochtones et au démantèlement des obstacles sociaux, politiques et économiques qui entravent les droits des peuples autochtones. L'AFAC continuera à traiter des barrières à nos droits de la personne et nos droits civils, politiques et sociaux; des barrières ayant causé des taux disproportionnellement élevés de pauvreté, violence et dépossession de nos territoires et de nos ressources. Ces solutions se trouvent dans la régénération des valeurs et des structures autochtones qui respectent et encouragent la pleine participation des femmes et filles autochtones dans la société. L'autodétermination et le statut de nation, avec des structures et capacités de gouvernance indépendantes, nous permettront de remédier à la pauvreté et à la violence et de veiller à la restauration de nos territoires traditionnels.

Une implantation forte et significative de la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones et des nombreux droits qu'elle stipule à l'intérieur du Canada contribuera grandement à l'amélioration de la sûreté, la sécurité, le bien-être et la force des femmes et filles autochtones et, par le fait même, des sociétés et communautés en entier.

J'ai hâte de poursuivre ce travail important pour les nombreuses années à venir.

Dr Dawn Lavell Harvard
Présidente

Message annuel de la directrice générale

Kwey, hello, bonjour!

C'est pour moi un grand plaisir que d'être avec vous, aujourd'hui, en territoire mohawk, à Montréal, au Québec, une des plus anciennes villes du Canada, réputée pour son charme vieux pays mêlé au très moderne. J'espère que pendant votre séjour ici vous aurez la chance de visiter les nombreux sites que cette ville a à offrir et d'aller au 25^e pow-wow de Kahnawake, qui se déroule également aujourd'hui et demain.



Tout d'abord, j'aimerais prendre un moment pour remercier la nation mohawk de nous permettre de nous réunir ici et pour souligner la présence des aînés, des invités, des dirigeants et des déléguées de toutes les parties du Canada, qui sont venus de loin pour être ici à l'occasion de notre quarante-et-unième assemblée générale annuelle. Cette année, encore, l'AGA coïncide avec l'anniversaire de mon emploi à l'AFAC, c'est-à-dire ma cinquième année à titre de directrice générale de l'Association des femmes autochtones du Canada.

Mon rapport mettra brièvement en lumière le travail accompli depuis la dernière AGA, qui a eu lieu il y a exactement un an, à Halifax. Je vous rappelle que les gestionnaires et directrices/directeur ont rédigé des rapports distincts, plus détaillés, où est exposé en détail le travail accompli dans chacun de nos dossiers: la santé et l'environnement, les affaires internationales et les droits de la personne, la sécurité et la prévention de la violence, l'entrepreneuriat, le développement du marché du travail et les partenariats stratégiques, pour ne nommer que quelques-uns des sujets que nous avons abordés au cours de l'année qui prend fin. Je vous encourage à lire tous leurs rapports pour voir ce que chaque service de l'AFAC a réalisé au cours de cette année dans le but d'améliorer les conditions de vie des femmes autochtones partout au Canada.

Je n'ai encore jamais vu à l'AFAC une année qui ne soit pas occupée! Il semble au contraire que chacune est plus occupée et plus mouvementée que la précédente, ce que je vois d'un bon œil, puisque c'est la preuve que l'AFAC fait ce qu'elle doit faire, c'est-à-dire maintenir la visibilité des questions relatives aux femmes autochtones à l'avant-plan de la scène politique. C'est ce que nous avons réussi à faire, cette année encore, au niveau national et au niveau international. Je conviens qu'il y a encore beaucoup plus de travail à accomplir pour améliorer les conditions des

femmes autochtones au Canada, mais il faut reconnaître que l'AFAC souffre d'un manque de capacité et d'accès aux ressources financières qui sont nécessaires pour aller plus loin et faire avancer les choses plus vite. Nous ne pouvons qu'espérer que la situation ira en s'améliorant dans ces deux domaines à l'avenir!

En août, l'ex-présidente de l'AFAC, Michèle Audette, ainsi que Judy Clark, présidente de l'association provinciale/territoriale membre (APTМ) de l'AFAC pour l'Île-du-Prince-Édouard, et moi avons assisté à l'assemblée du Conseil de la fédération, qui a eu lieu à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard. Ce rassemblement est la seule occasion pour les dirigeants des cinq organismes autochtones nationaux et les premiers ministres de l'ensemble des provinces et des territoires de se réunir en séance privée, à huis clos, pour discuter des enjeux particuliers aux uns et aux autres. Ces réunions, qui se tiennent depuis 2009, supposent beaucoup de préparation tout au long de l'année dans le cadre d'un processus du Groupe de travail sur les affaires autochtones, dont je suis membre avec les représentants des quatre autres organismes autochtones nationaux. C'est à l'assemblée de Charlottetown, l'été dernier, que les premiers ministres ont convenu d'appuyer la première Table ronde nationale sur les femmes et jeunes filles autochtones disparues ou assassinées, laquelle a eu lieu à Ottawa, Ontario, en février.

L'automne dernier a été particulièrement occupé, parce qu'il fallait planifier trois grands événements simultanément. En plus du Sommet national des femmes autochtones (SNFA IV), il fallait organiser la veille du 4 octobre sur la Colline du Parlement, sans personnel dans la division Sécurité et prévention de la violence, et il fallait entreprendre aussi la planification de la Table ronde nationale. Celle-ci, qui découlait de l'assemblée du Conseil de la fédération tenue en août, ne devait avoir lieu qu'en février, mais tous les ordres de gouvernement, c'est-à-dire fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que les cinq organismes nationaux devaient y participer. Toute la planification, la négociation et la budgétisation étaient laissées entre les mains des organismes autochtones nationaux, qui devaient accomplir ce travail sans capacité ni ressources additionnelles. Des heures innombrables ont été consacrées en téléconférences et en réunions en personne au cours de l'automne et de l'hiver pour planifier cet événement, jusqu'au jour même de la Table ronde.

La planification et l'organisation du quatrième Sommet national des femmes autochtones (SNFA IV), qui a eu lieu à Membertou, en Nouvelle-Écosse, en octobre, ont exigé beaucoup de temps et d'efforts d'une bonne partie du personnel de l'AFAC en plus de moi. Avec Cheryl Maloney, présidente de l'APTМ de la Nouvelle-Écosse, j'ai fait partie d'un comité national de planification qui avait pour rôle de conseiller et de guider la coordonnatrice du SNFA IV pendant plusieurs mois avant le rassemblement. Environ 170 femmes de toutes les régions du Canada, ainsi que des hauts fonctionnaires et d'autres dignitaires, y compris un nombre important de membres du conseil d'administration de l'AFAC, ont participé au SNFA IV. D'après les

formulaire d'évaluation remplis par les participants, l'événement a été une grande réussite. Si vous voulez avoir plus d'information sur ce quatrième Sommet national des femmes autochtones, l'AFAC a produit un rapport que vous pouvez obtenir en version papier ici même et il est également affiché sur notre site Web, où vous pouvez le télécharger. Je vous encourage à lire ce rapport en préparation au cinquième Sommet national des femmes autochtones, qui doit avoir lieu dans un avenir pas trop lointain.

En même temps que la planification du SNFA IV et de la Table ronde nationale, il fallait aussi faire des plans pour la neuvième vigile du 4 octobre. Au moins une centaine de personnes ont participé à la veille de l'an dernier, ce qui est considérable vu qu'elle a eu lieu un samedi pluvieux et froid. Les gens étaient invités à se réunir au Musée canadien de la guerre, d'où on marchait jusqu'à la Colline du Parlement. Les dignitaires qui ont participé et se sont adressés à la foule étaient : l'ex-chef de Kitigan Zibi, Gilbert Whiteduck, Justin Trudeau et son épouse, Sophie Grégoire, le D^r Stanley Vollant, la D^{re} Carolyn Bennett, Alex Neve d'Amnistie internationale, le président Clément Chartier du Ralliement national des Métis, la chef nationale Betty Ann Lavallée du Congrès des Peuples Autochtones et plusieurs membres de familles éprouvées, notamment Connie Greyeyes, Randy Napoleon ainsi que la mère et la tante de Ramona Shuller. C'était un événement solennel, à l'occasion duquel les orateurs et les participants ont appelé à l'action et appuyé la revendication d'une enquête publique nationale.

En septembre, j'ai assisté à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones aux Nations Unies, à New York, et en novembre j'ai également accompagné l'ex-présidente de l'AFAC, Michèle Audette, à Paris, en France, où elle prenait la parole dans le cadre d'une conférence internationale sur la prostitution et la traite des êtres humains. La traite des êtres humains est un problème mondial, qui touche les filles autochtones au Canada. C'est une question que l'AFAC doit continuer d'aborder.

En décembre, j'ai assisté à une réunion organisée par la Gendarmerie royale du Canada, à Prince Albert, en Saskatchewan. Des agents de la GRC nous ont parlé eux-mêmes des difficultés auxquelles ils sont confrontés lorsqu'ils travaillent dans des communautés autochtones du nord, où les ressources sont très limitées. La présidente par intérim de l'AFAC, Dawn Harvard, et la première vice-présidente, Marion Horne, ont également assisté à cette réunion, qui a duré deux jours.

En janvier, la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a publié son rapport final. Les recommandations de la CIDH indiquent clairement qu'il faut en faire davantage dans notre société pour assurer la sécurité et le bien-être des femmes et des filles autochtones au Canada. Dawn a été sollicitée pour des interviews au sujet de ce rapport par des sociétés de

télévision et de radio et des journaux. La couverture médiatique a été abondante, mais il en est résulté peu d'action.

Les discussions et les négociations en préparation à la Table ronde ont occupé une grande partie de mon temps au cours des mois de janvier et février. Il fallait trouver un consensus de toutes les parties – les cinq organismes autochtones nationaux et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux – avant qu'on puisse donner suite à toute décision concernant le processus de la Table ronde. Vous pouvez sans doute imaginer à quel point un tel processus peut être difficile et frustrant sans que j'entre dans les détails. Néanmoins, la première Table ronde a eu lieu en février et tous les intervenants se sont engagés à collaborer davantage pour contrer la violence envers les femmes et les filles autochtones. Ils se sont engagés à tenir une deuxième Table ronde nationale en 2016 et à élaborer une campagne nationale de sensibilisation et de prévention de la violence, ils ont convenu que le Manitoba serait l'hôte d'un forum inaugural sur les réponses des services de police et du système judiciaire et ils ont également approuvé le cadre d'intervention, un document présenté à la Table ronde. De même que les autres représentants des organismes autochtones nationaux, j'ai continué à m'occuper de ce dossier pour m'assurer que les engagements pris ne tombent pas dans l'oubli et pour aider à concevoir un meilleur processus, plus pratique, pour la deuxième Table ronde.

Nous avons soumis des propositions de projets à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) en février 2014, comme l'exigeait le Ministère. Huit des dix projets proposés ont été approuvés, mais les accords de contribution n'ont été signés qu'en décembre dernier. Il a donc fallu accomplir en trois ou quatre mois le travail qui aurait dû s'étendre sur une période de douze mois, comme prévu dans les propositions, c'est-à-dire avant la fin de l'année financière, le 31 mars. Je suis heureuse de pouvoir affirmer que tout le travail a été mené à bien dans cette période restreinte et de vous informer que nous avons présenté le même nombre de propositions pour l'année financière 2015-2016. Nous espérons qu'elles seront toutes approuvées, car c'est ainsi que nous pouvons faire avancer les dossiers qui concernent les femmes autochtones.

Nous avons tenu une réunion du conseil d'administration de deux jours, à Gatineau, au Québec, en février. En raison des réductions budgétaires, toutes les autres réunions du conseil d'administration au complet ou du comité de direction ont eu lieu par téléphone. C'est lors de la réunion du conseil d'administration de février que l'ex-présidente, Michèle Audette, a renoncé à son rôle de présidente de l'AFAC afin de relever d'autres défis. Dawn Harvard, première vice-présidente, a été sélectionnée par le conseil d'administration pour terminer le mandat de trois ans, qui prend fin à cette AGA. La présidente de l'AFAC pour les trois prochaines années sera élue au cours de la présente assemblée générale annuelle.

En mars, ou « *March Madness* » [mars en folie], comme nous nous plaisons à l'appeler, chacune et chacun d'entre nous à l'AFAC se précipitent pour compléter son travail et dépenser les fonds du projet au plus tard le 31 mars. Car, s'ils ne sont pas dépensés, les fonds accordés pour un projet déterminé doivent être rendus au bailleur de fonds. D'habitude, c'est au cours du dernier trimestre de l'année financière que l'AFAC a le plus grand nombre de membres du personnel et doit faire appel à des consultants pour finir les projets à temps et produire les livrables conformément aux dispositions des accords de contribution. C'est également au cours de cette période très occupée que nous devons préparer de nouvelles propositions de projets pour respecter les critères du gouvernement. Les projets qui ne sont pas conformes aux critères ne reçoivent pas de financement.

C'est en mars, aussi, qu'a été publié le rapport tant attendu du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), ce qui a entraîné la préparation de communiqués et de notes d'allocation pour la présidente et les membres du conseil d'administration. Ce rapport, de même que celui de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, condamne le Canada pour le traitement qu'il accorde aux femmes autochtones. Mais, quel que soit l'organisme international qui dénonce cet état de fait, cela ne semble pas faire de différence pour ceux qui détiennent le pouvoir d'amener le changement. Malgré cela, l'AFAC peut être fière : sa persévérance et son engagement relatifs à la question de la violence envers les femmes ont eu pour effet que des organismes internationaux comme le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et la Commission interaméricaine des droits de l'homme nous ont écoutés et sont venus au Canada pour faire enquête à ce sujet, ce qui n'est pas un mince exploit!

En avril, j'ai présenté à AADNC toutes les preuves du travail accompli par l'AFAC au cours de l'année financière précédente afin de rendre des comptes pour le financement de base reçu du Ministère. À cette fin, il faut présenter des exemplaires de tous les communiqués et des rapports finals de projets, indiquer le nombre de réunions auxquelles nous avons assisté et fournir les présentations faites et les discours prononcés et approuvés avant que le Ministère verse le financement de base pour l'année suivante. Malgré une augmentation considérable de la charge de travail, le financement de base de l'AFAC est demeuré relativement inchangé depuis 2008.

Les mois de mai et juin sont consacrés à la planification et l'organisation de l'assemblée générale annuelle (AGA), qui est le principal événement public de l'AFAC. Un comité spécial de planification de l'AGA, formé de membres du conseil d'administration et du personnel est chargé de conceptualiser l'événement à titre bénévole et le personnel concrétise ces idées. Les membres bénévoles du comité spécial de l'AGA, cette année, étaient : Dawn Harvard, Marian Horne, Judy Clark, Ruth Kidder, Chenise Hache et Noreen McAteer. Joignez-vous à moi pour les remercier d'avoir fait partie de ce comité, ce qui a exigé du temps et des efforts de leur part.

C'étaient les principaux faits saillants de l'année qui prend fin aujourd'hui. Vous constaterez, à la lecture du rapport de la présidente par intérim et du mien, ainsi que ceux des gestionnaires et directrices/directeur, que l'AFAC demeure active sur tous les fronts et participe à de nombreuses entreprises qui promettent d'améliorer l'état actuel des choses pour les femmes autochtones au Canada. Même si nous avons encore beaucoup de chemin à faire, je crois sincèrement qu'en restant unies et déterminées et en persévérant dans nos efforts nous pouvons amener des changements positifs pour les femmes autochtones au Canada, et je suis convaincue que nous y arriverons.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour son soutien, que j'apprécie grandement, ainsi que les membres du personnel, qui continuent de m'accorder l'assistance quotidienne nécessaire pour faire avancer le mandat de l'AFAC.

Migwech, merci, thank you!

A small, square image containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be the name of the author, likely a woman, written in a cursive script.

Dossiers actifs

Développement du marché du travail – rapport annuel

Le service Développement du marché du travail de l'AFAC avait au cours de la dernière année trois (3) grands programmes que nous avons gérés et dont nous avons assuré la prestation. Ce sont :

- la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA);
- l'Accord de partenariat stratégique;
- Obstacles et possibilités dans le secteur des ressources naturelles.

Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA)

Par Dan Peters

Onze (11) associations provinciales et territoriales membres (APTM) de l'AFAC assurent la prestation du programme de la SFCEA à travers le Canada au cours de l'année financière 2014-2015 et pour l'année financière 2015-2016.

Le programme de la SFCEA a été établi en 2010 et prolongé jusqu'au 31 mars 2016. Dans l'espoir que l'AFAC sera incluse dans tout nouveau programme, le service Développement du marché du travail a accru au cours de l'année dernière la base de partenariat de l'AFAC et amélioré les résultats de notre clientèle.

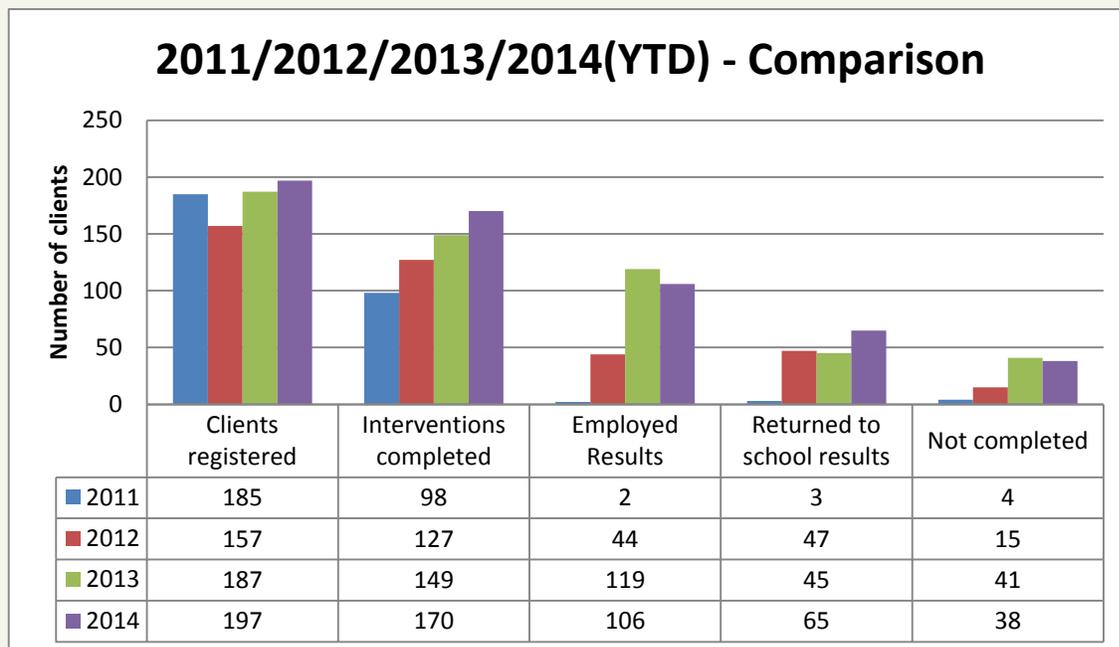
En ce qui concerne la responsabilisation, le service s'est assuré que tous les rapports financiers et rapports narratifs exigés par Emploi et Développement social Canada (EDSC) aient été soumis en respectant les délais établis pour le programme. Nous avons pu surveiller les dépenses globales de la SFCEA et faire en sorte qu'aucun dollar associé au programme 2014-2015 ne doive être retourné au gouvernement du Canada.

En ce qui concerne les partenariats, l'équipe du service Développement du marché de l'emploi a renouvelé et obtenu de nouveaux partenariats sur le marché du travail qui favorisent l'embauche de femmes autochtones dans les secteurs public et privé. Nous continuons d'utiliser le véhicule du partenariat, c'est-à-dire un document dit « d'esprit de coopération ». Jusqu'ici, le service a renouvelé ou établi neuf (9) de ces documents avec les partenaires suivants :

1. ATS Canada;
2. Securitas;
3. Forum canadien sur l'apprentissage;
4. Greyhound Canada;

5. The Momentum Centre;
6. Service correctionnel Canada;
7. Conseil des fabricants de bois;
8. Spirit Link Communications;
9. Urban Circle Training Centre.

Les résultats de notre clientèle sont au cœur de notre réussite; nous continuons aussi de concentrer nos efforts sur la base de données KETO. Le programme SFCEA de Développement du marché du travail affecte un membre de son personnel à la vérification de toutes les entrées des coordonnatrices de la SFCEA pour s'assurer qu'elles sont complètes et fermées comme il se doit. Nos données sont exactes et reflètent le travail acharné des coordonnatrices de la SFCEA pour assurer la prestation du programme, comme l'indique le tableau suivant. Il faut noter que le téléchargement final (en amont) des résultats des données n'aura lieu qu'après l'assemblée générale annuelle de 2015. Nous nous attendons à des résultats records.



Principales activités liées à la SFCEA

Grâce aux intervenants suivants, et avec l'appui apprécié de notre programme sœur de l'AFAC, l'Accord de partenariat stratégique, l'équipe de Développement du marché du travail a pu participer à des activités et des événements, faire œuvre d'éducation et trouver des partenaires :

1. la Canadian Aboriginal Minerals Association (CAMA);
2. l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE);

3. la conférence du Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones (REFAA) de l'AFAC;
4. l'Association des agents financiers autochtones du Canada (AAFA);
5. le Forum canadien sur l'apprentissage;
6. la Canadian Social Enterprise Conference;
7. la formation de coordonnatrices;
8. des visites sur place et la formation KETO (base de données).

Prix commémoratif Helen Bassett à l'intention des étudiantes

Le service Développement du marché du travail gère la remise annuelle du Prix commémoratif Helen Bassett à l'intention des étudiantes. Après l'examen de toutes les candidatures, des prix de 1 000 \$ chacun ont été remis à quatre (4) jeunes Autochtones, chacune représentant l'une des quatre directions. Les lauréates 2014 de cette bourse sont :

- Caitlin Tolley
- Britnee Sheridan
- Sierra Bearchell
- Alyssa Flaherty-Spence

Prochaines priorités

Les activités du programme SFCEA du service Développement du marché du travail continueront d'être axées sur l'appui à nos signataires de sous-ententes et l'établissement de partenariats. Nous nous réjouissons à l'avance de participer à toute discussion gouvernementale concernant de nouveaux éléments de programmation portant sur la formation et l'emploi. Nous nous efforçons aussi de promouvoir activement le programme SFCEA de l'AFAC, particulièrement au moyen d'histoires de réussite des femmes autochtones que le programme SFCEA de l'AFAC et les signataires de sous-ententes ont appuyées au fil des ans. Nous préparons une évaluation sommative, qui sera lancée à l'automne 2015.

APRIL WE TRADE- NORTHWEST TERRITORIES

April We Trade is a busy young Mom who works for ATS Services in her community of Gamètè Northwest Territories as an Observer/ Communicator. In partnership with ATS the Native Women's Association of Canada (NWAC), was able to ensure her job start was a good one.

April's typical day at work starts off as observing the sky conditions and checking the rain gauge, doing opening readings, and checking equipment to see if it's working properly. After the opening tasks April says: "I make my pot of coffee and look out the window and enjoy the view of beautiful Gamètè." Then every hour on the hour April goes outside to do the observation components of her job.

"The best part about working in the community is that you're close to family and friends who provide a great support network". As an Aboriginal woman I know I am strong and has a confidence I could succeed in the training and do well in the job, and I did and am doing well in my job."

DIANE ZOE-NORTHWEST TERRITORIES

Diane Zoe was sponsored through the Native Women's Association of the NWT. Diane is a young single parent of four children. Diane and her four children live in Yellowknife. Diane is originally from the small Degrin community of Winali, approximately 200 km northwest of Yellowknife and has a population 500.

She is taking the Adult Education Program. When I first spoke to Diane regarding her application for funding to attend this program, I asked her why she wanted to take upgrading, she replied: **"Because I want to be able to read Tony's kids, and help them with their school work"**

Diane has won a literacy award from the NWT Literacy Council. She was also in the local news paper in February with her son working on a school project.

Diane plans to continue her schooling and her career plans are to be a classroom assistant.

Développement du marché du travail – rapport annuel – Accord de partenariat stratégique

Par Beverly Blanchard

Bien qu'il soit chapeauté par le service Développement du marché du travail, l'Accord de partenariat stratégique est une unité distincte, concentrée sur l'élaboration de politiques, les consultations et l'établissement de partenariats. L'équipe collabore étroitement avec le programme de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA).

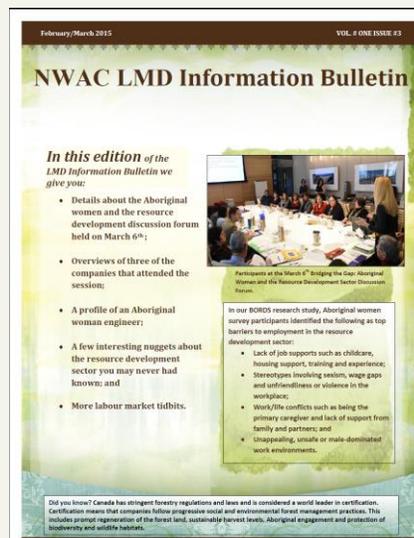


Nous avons réussi à produire tous nos livrables, malgré le fait que nous n'avons reçu le financement de l'Accord de partenariat stratégique 2014-2015 qu'en septembre 2014. Le programme a participé cette année à deux (2) ateliers à l'intention des coordonnatrices de la SFCEA. L'un a eu lieu à Toronto en novembre, l'autre à Vancouver en mars. Nous avons également réalisé un sondage sur l'emploi et la formation auprès des jeunes pendant l'hiver et le printemps 2015. Les résultats de ce sondage seront publiés au cours de l'été 2015. Le programme de l'Accord de partenariat stratégique a également financé des réunions de conseil d'administration et du projet auxquelles nous avons participé; le programme était également représenté à des salons professionnels, ainsi qu'à des conférences organisées par les groupes suivantes :

1. la Canadian Aboriginal Minerals Association (CAMA);
2. l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE);
3. le Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones (REFAA) de l'AFAC;
4. l'Association des agents financiers autochtones du Canada (AFA).

La présence à ces conférences était importante pour négocier des partenariats, et nous avons commencé à établir une base de données de partenaires. Jusqu'à présent, nous avons une centaine de partenariats professionnels. L'un de ceux-ci a entraîné la signature d'un document dit « d'esprit de coopération » avec Running Deer Resources, qui a créé le site Web <http://work-warrior.com/>. Il s'agit d'une solution novatrice, conçue pour jumeler des employeurs et des employés.

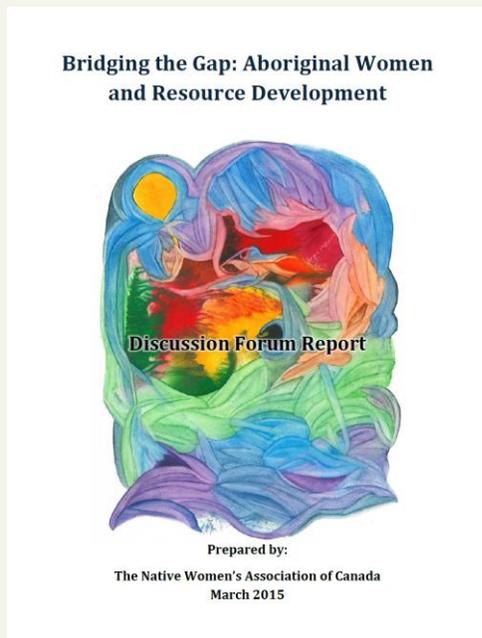
Nous avons également présenté aux participants au Forum canadien sur l'apprentissage un atelier d'éducation ou littératie financière et un séminaire Web, intitulé « Diversity in the Trades-Aboriginal Women » [en anglais seulement]. De plus, nous avons entrepris à l'été 2014 l'élaboration et la publication d'un bulletin trimestriel, « LMD-Information



bulletin » [Développement du marché du travail – bulletin d’information; en anglais seulement]. Ce bulletin est distribué aux APTM et à nos partenaires du gouvernement et du secteur privé.

Dans le cadre du programme de l’Accord de partenariat stratégique, également, nous avons fourni des fonds pour que la coordonnatrice de la liaison avec l’extérieur puisse faire trois (3) visites sur place à des signataires de sous-entente, pour offrir une formation individuelle à des coordonnatrices de la SFCEA et/ou surveiller le bon déroulement de la prestation de la SFCEA par les signataires de sous-ententes dans leurs régions.

Obstacles et possibilités dans le secteur des ressources naturelles



L’équipe de l’Accord de partenariat stratégique a également géré le projet Obstacles et possibilités dans le secteur des ressources naturelles et en a assuré la prestation. Financée par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), la recherche initiale était axée sur l’exploration des obstacles et des possibilités pour les femmes autochtones lorsqu’elles tentent d’accéder à l’emploi et à la formation dans le secteur des ressources naturelles. Les expériences des entreprises de l’industrie faisaient également partie du projet. En se fondant sur les résultats de la recherche, l’équipe a tenu un forum de discussion avec des dirigeantes autochtones et des représentants de l’industrie, le 6 mars, pour parler de moyens de combler les écarts qui empêchent les femmes autochtones de participer à la réalisation de ces projets de mise en valeur des ressources naturelles. Le rapport et les recommandations de cette séance ont été distribués

aux APTM et à une centaine d’entreprises, d’organisations autochtones et d’autres organismes sectoriels.

Prochaines priorités – Accord de partenariat stratégique

L’équipe de l’Accord de partenariat stratégique reste à l’affût des possibilités d’améliorer le bien-être des femmes et les possibilités d’emploi et de formation qui s’offrent à elles. Nous avons soumis deux (2) propositions à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada afin de poursuivre le dialogue avec le secteur professionnel et nous attendons l’approbation de ces projets. Lorsque l’appel de propositions aura eu lieu, nous présenterons aussi une proposition au Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP) d’Emploi et Développement social Canada.

Sécurité et prévention de la violence

Par Gail Gallagher

L'AFAC est particulièrement bien placée pour entreprendre un travail de prévention de la violence au nom des femmes et des filles autochtones et pour elles. Au moyen de ses projets Sœurs par l'esprit et De la preuve à l'action (I et II), grâce à des fonds de Condition féminine Canada, l'AFAC a joué un rôle déterminant en matière de prévention de la violence et de sensibilisation à la violence. Ces projets, Sœurs par l'esprit en particulier, ont été déterminants pour cerner et formuler la problématique, prendre des mesures et apporter des réponses. Tandis que ces deux projets visaient à mettre fin à la violence extrême, l'un étant résolument axé sur la détermination des causes premières de la disparition et du meurtre de femmes et de filles autochtones, le projet PEACE a uniquement pour but de promouvoir la sécurité, la prévention de la violence et des approches axées sur des solutions pour les femmes et les filles autochtones par des processus de mobilisation.

Le projet PEACE, ainsi nommé pour les notions qu'il représente et qui forment un acronyme (prévention, éducation, action, changement et évaluation) encourage la formation de filets de sécurité personnels pour constituer un fondement de sécurité; une fois établi, celui-ci prendra son élan vers un continuum de mesures qui mèneront à une plus grande stabilité économique et une réduction de la pauvreté.

La gestionnaire du service Sécurité et prévention de la violence a participé à la planification de la Table ronde nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées dans tous ses aspects. En plus de la Table ronde nationale, le 27 février 2015, deux autres regroupements ont eu lieu à Ottawa (Ontario) : le Rassemblement des familles du 26 février et le Rassemblement général du 27 février.

Jusqu'ici, 16 groupes de discussion ont été formés dans les quatre régions : Nord, Sud, Ouest et Est, à l'initiative du service Sécurité et prévention de la violence. Il y a eu deux groupes de discussion séparés en milieu urbain, pour les femmes et les filles autochtones et pour les hommes et les garçons autochtones, ainsi que deux groupes de discussion séparés en milieu rural. Nous prévoyons des séminaires sur le Web, où les participants examineront des résultats de sondage et les résultats des échanges dans les groupes de discussion. Enfin, la gestionnaire principale de Sécurité et prévention de la violence veillera à la préparation de deux trousseaux d'outils, l'une conçue spécialement pour les femmes et les filles autochtones et l'autre pour les hommes et les garçons autochtones, afin d'aborder les problèmes de violence et les perceptions de la sécurité des femmes et des filles autochtones. Les services d'une évaluatrice externe ont été retenus récemment pour examiner ces deux trousseaux d'outils lorsqu'elles seront prêtes, d'ici 10 mois.

En juin 2015, la gestionnaire du service Sécurité et prévention de la violence, Gail Gallagher, et la gestionnaire du projet PEKE, Amy Nahwegahbow, présenteront à Emploi et Développement social Canada une proposition conjointe au sujet de la violence envers les aînés dans le cadre du programme Projets communautaires pour les aînés.

Activer le changement social par la sensibilisation et la production de nouveaux outils

Par Cherry Smiley

La violence familiale n'affecte pas seulement les individus directement touchés, mais leurs proches également, ainsi que la communauté dont ils font partie. En l'absence d'éducation, d'intervention et de soutien, ces expériences peuvent se perpétuer en un cycle de crainte et de violence. Pour les femmes et les enfants autochtones, la situation peut être extrême et, dans certains cas, aboutir à la mort. Pour traiter cette question adéquatement, il faut un effort national exhaustif afin de réduire la violence et accroître la sécurité pour les femmes et les enfants autochtones, dans les réserves et ailleurs. L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a réalisé à cette fin le projet Activer le changement social par la sensibilisation et la production de nouveaux outils.

Ce projet a mené à la création d'une nouvelle trousse d'outils qui répond au besoin immédiat de sécurité des femmes et des enfants autochtones *Vous n'êtes pas seule : une trousse pour les femmes autochtones fuyant la violence conjugale*. Offerte en ligne (www.nwac.ca), cette trousse appuie les femmes, les enfants et les communautés autochtones par l'introduction du concept de planification de la sécurité communautaire. La trousse comprend un exemple et un modèle de plan de sécurité communautaire, de l'information sur la violence familiale et *Le Guide de Qui est qui pour les femmes autochtones fuyant la violence conjugale*, où sont énumérées des ressources relatives à la violence familiale partout au Canada. Des articles promotionnels : affiches, t-shirts, porte-monnaie, bouteilles d'eau et sacs, ont été créés pour favoriser la sensibilisation au problème de la violence familiale; une vidéo est aussi accessible en ligne [en anglais seulement]. Des experts et des individus de la base à tous les niveaux, de même que des femmes autochtones qui ont survécu à la violence familiale, ont participé à ce projet qui a suscité l'adhésion et le dialogue à l'échelle du pays. Offerts dans les deux langues officielles, la trousse et les objets promotionnels ont été bien reçus et la rétroaction est très positive. Presque toutes les trousse imprimées ont été distribuées à travers le Canada et la demande s'est avérée assez forte pour justifier un deuxième tirage.

Par la sensibilisation aux répercussions de la violence familiale et la promotion d'une sécurité communautaire planifiée, le projet fait connaître la nécessité de bâtir des communautés plus sécuritaires pour les femmes et les enfants autochtones.

Sommet national des femmes autochtones IV

Par Cherry Smiley

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ont été les hôtes du quatrième Sommet national des femmes autochtones (SNFA IV), qui a eu lieu du 20 au 22 octobre 2014 au Centre du commerce et des congrès de Membertou, dans la communauté de la Première Nation de Membertou, en Nouvelle-Écosse. La planification du SNFA IV était supervisée par un comité national de planification présidé par Denise Moore, coordonnatrice du Bureau des affaires autochtones, Relations avec les Autochtones et Relations internationales de la Nouvelle-Écosse, et Claudette Dumont-Smith, directrice générale de l'Association des femmes autochtones du Canada. L'Assemblée des Premières Nations, le Congrès des Peuples Autochtones, Inuit Tapiriit Kanatami, le Ralliement national des Métis, l'Association des femmes autochtones du Canada, le Bureau des affaires autochtones de la Nouvelle-Écosse, Pauktuutit Inuit Women of Canada et Women of the Métis Nation faisaient également partie du comité de planification. Au niveau provincial, un comité bénévole de planification, composé de femmes autochtones du territoire mi'kmaw, a été formé pour appuyer le Sommet; ce comité s'est chargé des composantes relatives à l'accueil et à la culture du rassemblement.

Les Sommets précédents ont eu lieu en 2007, 2008 et 2012, respectivement à Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador), Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) et Winnipeg (Manitoba). Les SNFA I et II abordaient de multiples questions qui touchent le bien-être global des femmes autochtones au Canada, tandis que le SNFA III était axé principalement sur la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

Le SNFA IV, qui avait pour thème *Promouvoir l'autonomie, l'équité et le leadership*, était conçu comme l'occasion pour les femmes autochtones de tout le Canada de mettre leurs connaissances en commun et d'adopter une approche axée sur les solutions pour la mise en œuvre des recommandations issues des Sommets précédents. Cette approche offrait aux femmes et aux organismes autochtones, ainsi qu'aux gouvernements des provinces et des territoires et aux intervenants clés, de faire valoir leurs connaissances et leur expérience dans le cadre du SNFA IV. L'ordre du jour a également permis aux participantes de bénéficier d'une cérémonie traditionnelle et d'une vitrine culturelle et de prendre connaissance des réussites économiques qui caractérisent la communauté de la Première Nation de Membertou.

Les objectifs du Sommet national des femmes autochtones IV étaient les suivants :

1. fournir un forum pour le partage de pratiques exemplaires et l'échange de connaissances;
2. accroître la sensibilisation à l'éventail des questions qui touchent les femmes autochtones dans toute leur diversité;
3. élaborer des réponses accessibles et pertinentes sur le plan culturel aux questions qui touchent les femmes, les familles et les communautés autochtones;
4. rehausser le niveau de mobilisation et de collaboration entre les communautés autochtones, les gouvernements et les organismes autochtones;
5. évaluer les recommandations des Sommets précédents et définir des mesures axées sur des solutions.

Plus de 170 femmes autochtones, déléguées, oratrices et expertes, et plus de 30 représentants des gouvernements des provinces et des territoires ont participé à ce quatrième Sommet national des femmes autochtones. Les discussions ont porté sur des possibilités de solutions et les recommandations issues des Sommets précédents ont été réparties en secteurs thématiques :

1. Accès à l'éducation
2. Développement des capacités et développement de programmes
3. Culture et tradition
4. Sécurité économique
5. Équité entre les sexes
6. Santé et sécurité
7. Questions de justice
8. Stratégies juridiques
9. Prévention de la violence
10. Respect de l'environnement [panel sur le leadership seulement]

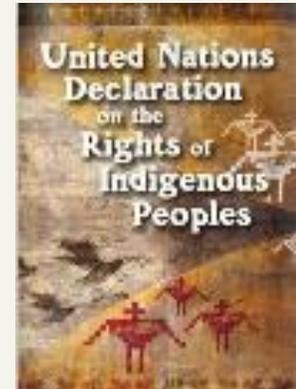
Le rapport final sur le Sommet national des femmes autochtones IV préparé par l'AFAC sera distribué à toutes les déléguées au SNFA IV et figurera bientôt sur le site Web de l'AFAC (www.nwac.ca).

Affaires internationales et droits de la personne

Par Teresa Edwards

Aperçu

À la direction Affaires internationales et droits de la personne, le travail consiste encore à veiller à la prise en compte et à l'application des droits, des besoins distincts et des préoccupations des femmes autochtones relativement aux principales questions concernant les Autochtones qui se posent au Canada.



La Déclaration des Nations Unies sur les droits des Autochtones est célébrée mondialement en tant qu'instrument universel des droits de l'homme. La mise en œuvre de la Déclaration s'est traduite par d'importantes améliorations de la vie des Autochtones, et en particulier des femmes autochtones, qui sont les éléments les plus vulnérables de notre population. L'AFAC fait tout son possible pour s'assurer que toutes les femmes autochtones bénéficient des « normes minimales nécessaires à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones du monde », comme le veut la Déclaration. Celle-ci énonce les droits individuels et collectifs des peuples autochtones, confirme notre droit de vivre sans violence ni discrimination et protège notre droit de jouir de notre culture, notre identité, notre langue et d'améliorer notre situation économique et sociale, notamment dans les domaines de l'emploi, de la santé et de la formation. La Déclaration préconise aussi notre participation entière et efficace à toutes les questions qui nous concernent et confirme notre droit au développement économique et social. C'est ce qui a motivé l'AFAC à collaborer avec Élections Canada pour informer les femmes au sujet du vote : comment, quand et où voter, et comment elles peuvent jouer un rôle dans la prise de décisions aux niveaux local, régional et national.

Malgré cet appui, le gouvernement fédéral continue de considérer la Déclaration comme un document aspiratif. En tant que femmes autochtones, nous devons saisir toutes les occasions qui se présentent dans notre vie de tous les jours pour lui insuffler la vie et exercer nos droits et notre engagement à utiliser les principes et les clauses de la Déclaration dans tous les aspects de nos vies et dans toute notre propre documentation.

À la direction Affaires internationales et droits de la personne, nous croyons que la sécurité financière aidera les femmes à établir leur propre sécurité, et nous collaborons avec nos partenaires des associations provinciales et territoriales membres (APTMM) et leurs propres membres, ainsi qu'avec d'autres organismes autochtones et des organisations qui font la promotion de l'égalité, pour offrir des ateliers d'éducation ou littératie financière partout au Canada.

Nous avons également continué de collaborer stratégiquement avec des organismes autochtones, au Canada, dans les Amériques et dans la communauté internationale, pour sensibiliser le public à la violation des droits fondamentaux des Autochtones qui se poursuit au Canada. Notre travail comprend des rapports parallèles, des déclarations conjointes, des présentations, la participation à des groupes d'experts, la production de communiqués, des présentations à des comités permanents du gouvernement, etc. Nous accomplissons ce travail auprès du Sénat, d'universités,

dans des conférences, en nous adressant aux membres d'associations, dans des assemblées annuelles, à des syndicats et à de nombreux comités des Nations Unies, de l'Organisation des États américains, au Conseil des droits de l'homme, etc., le but étant de faire en sorte que le gouvernement du Canada soit tenu de rendre des comptes à la communauté mondiale et à la population du Canada pour des problèmes qui continuent d'être des sujets de préoccupation pour les peuples autochtones, les femmes en particulier.

Promouvoir la participation citoyenne des femmes autochtones au Canada

L'AFAC a élaboré un guide de ressources culturellement pertinent qui s'adresse aux femmes pour expliquer le système électoral canadien et l'importance de la participation citoyenne, afin d'inspirer les jeunes femmes autochtones à s'engager en politique. La direction Affaires internationales et droits de la personne a réalisé une revue de la littérature et organisé un groupe de discussion. Cette recherche a abouti à la création d'un guide de ressources pour définir les principales difficultés que rencontrent les jeunes femmes autochtones, indiquer des possibilités de solutions et encourager les femmes autochtones à endosser des rôles de leadership. Ce guide propose aussi des moyens par lesquels les jeunes femmes autochtones pourraient participer à la vie démocratique et civique à tous les niveaux de la société (communauté, bande, province, gouvernement fédéral, etc.). Une meilleure compréhension du processus électoral au Canada pourrait favoriser chez les femmes autochtones la confiance nécessaire pour voter et même pour se présenter à des postes de chef de file. Leur participation pourrait ainsi amener des changements plus positifs dans leurs communautés et établir un modèle pour les générations à venir.

Affaires internationales, droits de la personne et environnement Femmes autochtones et participation électorale

Par le passé, l'AFAC a permis à des femmes autochtones de participer à une série d'ateliers sur la participation électorale intitulée *Bâtir sur notre leadership, notre sagesse et nos forces*. Un des résultats de ce projet fut la création d'une excellente ressource électorale intitulée *Guide de l'électeur de l'AFAC pour les jeunes femmes autochtones*. Cette ressource aide à encourager la participation civique et électorale des femmes autochtones. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec l'AFAC à reception@nwac.ca.

Cette année, l'AFAC mène d'autres ateliers de participation électorale qui visent à fournir des informations pour les électeurs et traiter des obstacles spécifiques auxquels font face les femmes autochtones lorsqu'elles participent aux élections. Par le biais de cette initiative, l'AFAC cherche à fournir des informations pertinentes à la culture et basées sur le genre au sujet du processus électoral. Elle souhaite aussi encourager et sensibiliser les femmes d'une manière non partisane. Lors de ces ateliers et avec le soutien et la collaboration d'Élections Canada, des informations sur où, quand et comment s'inscrire pour voter sont fournies.

Avec les prochaines élections fédérales qui approchent, l'importance de la participation civique est encore plus grande qu'à l'habitude pour les femmes autochtones. N'être que spectatrice n'a jamais été une option pour les femmes autochtones. Elles sont résilientes; elles sont des soignantes et des leaders, dévouées à créer un changement positif dans leurs communautés. Cependant, bien qu'elles soient très actives dans leurs communautés, statistiquement, les femmes autochtones sont sous-représentées dans les sondages électoraux. En moyenne, les peuples autochtones ont un taux de participation électoral qui est de 20 pour cent inférieur comparativement à leurs confrères et consœurs canadiens. Avec l'aide de ces ateliers, l'AFAC espère y remédier!

La participation des femmes autochtones dans le processus électoral est entravée par plusieurs obstacles incluant peu d'opportunités et de soutien pour se rendre aux bureaux de vote et des informations inadéquates sur le processus électoral. Certaines peuvent aussi être dissuadées, car les candidates ne représentent pas les peuples autochtones et leurs intérêts et que leurs votes ne font pas une grande différence. Or, les votes des femmes autochtones sont importants, et plus elles votent, plus grande est la différence!

Voter est la forme la plus simple de participation démocratique et a un impact majeur sur la société. Les femmes autochtones doivent puiser dans toutes les ressources possibles afin d'entraîner des changements, surtout en influençant ou en se lançant dans la course pour des postes de leadership à l'intérieur du système politique canadien. C'est un endroit où elles peuvent effectuer de grands changements sur des enjeux qui affectent tous les peuples autochtones.

Ressources pour s'inscrire au vote Informations générales sur l'inscription et le vote
www.elections.ca/content.aspx?section=ele&dir=2015ge&document=index&lang=e

Informations pour les électeurs autochtones sur le processus disponibles en plusieurs langues autochtones
www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=abo/info&document=index&lang

Électeurs autochtones
www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=abo&document=index&lang=e

Ressources d'éducation civique
www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth&document=index&lang=e

Ressource pour des opportunités d'emploi pour les élections

Site web d'Élections Canada
www.elections.ca/content.aspx?section=emp&lang=e

Ressources pour suivre les élections fédérales canadiennes de 2015

National Post : élections fédérales 2015

www.news.nationalpost.com/tag/federal-election-2015

Globe and Mail : élections 2015

www.theglobeandmail.com/news/politics/elections/

Almanach des élections 2015 élections fédérales

www.electionalmanac.com/ea/canada/

Valorisez votre langue et votre culture Obligation envers les générations futures

adopTtez un rôle de leadership Eduquez-vous vous-même et les autres

VOTEZ!

Pour plus de détails, visitez le www.elections.ca/home.aspx

Place au Débat

L'AFAC est membre de l'alliance « Place au débat » pour la défense des droits des femmes. À ce titre, l'AFAC s'efforce d'accroître la sensibilisation aux questions qui concernent les femmes et préconise un débat public entre les dirigeants des partis politiques en prévision des prochaines élections fédérales, pour que les problèmes auxquels les femmes sont confrontées soient au premier plan des initiatives politiques de cette année.

Les femmes étaient la majorité des électeurs de la dernière élection fédérale. Pourtant, la dernière fois que les chefs de parti ont débattu de questions touchant spécifiquement les femmes et les filles lors d'une campagne électorale fédérale était il y'a plus de 30 ans.

La discrimination, la violence, le leadership au travail, l'écart salarial et le harcèlement sexuel, voilà des enjeux qui affectent les femmes et les filles. Ce sont aussi des enjeux qui ont de l'importance pour les Canadiens et Canadiennes. Et ce sont des enjeux dont les politiciens ne parlent pas. Ce dont nous avons besoin est simple : nous avons besoin d'un espace public de discussion; nous avons besoin d'un débat des chefs télédiffusé.

Le Nouveau parti démocratique du Canada et le Parti vert du Canada ont accepté de participer à un tel débat, mais le Parti libéral du Canada, le Parti conservateur du Canada, et le Bloc Québécois n'ont toujours rien répondu.

Soutenez la campagne Place au débat! Ralliez-vous à plus de 100 organisations féminines et leurs alliés pour demander de faire #placeadebat sur les enjeux qui affectent les femmes et les filles pendant la campagne électorale fédérale 2015!

Ce que vous pouvez faire

1. **ENVOYEZ UN MESSAGE** à partir de notre site web au Premier ministre Stephen Harper, au chef du Parti libéral Justin Trudeau, et au chef du Bloc québécois Mario Beaulieu.
2. **SIGNEZ NOTRE PÉTITION sur change.org** : <http://chn.ge/1GOO6Nz>
3. **RECUEILLEZ DES SIGNATURES** avec la version papier de la pétition. (En Anglais seulement)

Envoyez une lettre au Premier ministre Stephen Harper, au chef du Parti libéral Justin Trudeau et au chef du Bloc Québécois Mario Beaulieu :

Monsieur le Premier ministre Stephen Harper, Monsieur Justin Trudeau, chef du Parti libéral, et Monsieur Mario Beaulieu, chef du Bloc Québécois,

Lors de l'élection fédérale de 2011, le nombre de femmes ayant voté a dépassé celui des hommes de plus d'un demi-million. Les enjeux qui touchent tout particulièrement les femmes au Canada ont pourtant reçu peu d'attention lors des débats préélectorales.

La discrimination, la violence, le leadership au travail, l'écart salarial et le harcèlement sexuel, voilà des enjeux qui affectent les femmes et les filles et qui ont de l'importance pour les Canadiens et Canadiennes.

Je vous demande de vous engager à participer à un débat sur les enjeux spécifiques aux femmes et aux filles télédiffusé partout au pays pendant la campagne électorale fédérale 2015.

<http://placeaudebat.ca/impliquez-vous>

Pour en faire plus

Sur le réseau social Twitter, au moyen du mot clic #Placeaudebat, écrivez au rédacteur en chef de votre journal, publiez un des articles sur Facebook en ajoutant un commentaire personnel, et un geste n'exclut pas l'autre! Vous pouvez vous assurer de toujours recevoir directement les communications relatives à la campagne en vous inscrivant à Place au débat (<http://placeaudebat.ca/impliquez-vous>). N'hésitez pas à utiliser le texte et envoyez un courriel à vos propres sympathisants aussi.

Littératie financière pour les femmes autochtones

L'AFAC a entrepris son projet de Littératie financière pour les femmes autochtones : autonomiser les femmes autochtones par le biais de la stabilité et la planification financières, en partenariat avec ses Associations provinciales/territoriales membres (APTMs) et autres organismes, de même qu'avec Affaires autochtones et Développement du Nord-Canada (AADNC). Ce projet d'autonomisation économique a offert une formation en littératie financière aux femmes autochtones, surtout celles en milieux urbains. À travers le monde, l'amélioration des situations économiques des femmes est vue comme un des moyens les plus efficaces de réduire la pauvreté pour les femmes, leurs familles et leurs communautés. Des efforts visant à

fournir des opportunités et une stabilité économiques aux femmes autochtones sont des investissements dans leurs familles, communautés et générations futures.

L'AFAC a tenu une série d'ateliers à travers le Canada qui portaient sur le développement d'aptitudes et la défense des droits. L'élément de développement d'aptitudes a introduit des aptitudes, services et droits financiers et la navigation dans les différents systèmes. L'élément de coopération a ensuite démontré différents processus visant à utiliser ces aptitudes financières. Les participantes furent invitées à déterminer leurs défis personnels et services pertinents; par exemple, lorsque les participantes ont noté des difficultés avec l'endettement, l'atelier discutait des impacts à long terme de l'endettement et des ressources disponibles. Cette assistance personnalisée a permis aux participantes d'appliquer les connaissances acquises lors de l'atelier à leurs situations personnelles.

Les ateliers ont aussi présenté d'autres programmes à travers lesquels les participantes pouvaient accéder à des services bancaires, remplir une déclaration d'impôts, s'occuper des problèmes d'endettement, faire une demande d'aide sociale, gérer des ressources personnelles et apprendre à éviter des procédés malhonnêtes tels que louer pour acheter ou des prêts de fin de semaine. Ces services sont aussi divisés en régions et compilés dans un Guide de littératie financière afin d'assurer que les participantes continuent d'obtenir du soutien suite aux ateliers. Le guide de l'AFAC inclut aussi d'autres brochures sur le budget, le crédit et l'épargne; des calculateurs en ligne pour créer des budgets et calculer les intérêts sur les prêts; des cours, webinaires et des consultations de littératie financière en ligne; de même que des ateliers locaux gratuits sur la littératie financière.

Dans leurs commentaires, les participantes ont indiqué que les ateliers suscitaient la participation et que le matériel leur fut utile. Les femmes autochtones souhaitent aussi que ce projet se poursuive.

Après avoir profité d'un soutien additionnel, le projet fut prolongé jusqu'en juin 2015. Un rapport final et des copies du matériel de l'atelier devraient être disponibles sur le site web de l'AFAC bientôt : www.nwac.ca

Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones

S'appuyant sur les réussites de sa première année, le Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones (REFAA) de l'AFAC a tenu sa deuxième conférence annuelle le 11 février 2015, au Musée canadien de l'histoire. Une centaine d'entrepreneures autochtones et gens d'affaires de partout au Canada y ont participé pour mettre en commun leur sagesse et leurs connaissances des pratiques d'affaires et pour tisser des liens avec d'autres entrepreneures.

Actuellement, le REFAA est suivi par 965 abonnés sur Facebook, 733 sur Twitter et 650 sur MailChimp. Les activités du REFAA sont conçues pour le bénéfice des femmes autochtones chefs d'entreprise, par l'éducation, le réseautage, l'apport de connaissances et l'accès à des ressources de développement des entreprises de tous les ordres de gouvernement et du secteur privé.

Le secteur du REFAA de l'AFAC a également préparé un sondage pour établir le profil des femmes d'affaires autochtones ou de celles qui veulent se lancer en affaires. Quatre-vingt-neuf femmes ont participé à ce sondage, dont voici les grandes lignes : les répondantes sont en majorité membres de Premières Nations et ont le statut d'Indien inscrit, elles sont âgées de 21 à 29 ans, 35 % d'entre elles sont mariées, 18 sont célibataires, 57 % ont un enfant à charge et sont le principal soutien économique du ménage. De plus, 65 % des répondantes ont déclaré qu'elles sont actuellement propriétaires d'une entreprise et 35 % ont affirmé qu'elles étaient intéressées à se lancer en affaires. Soixante-et-onze pour cent (71 %) ont déclaré avoir utilisé des fonds personnels pour lancer leur entreprise. Quarante-cinq pour cent (45 %) ont dit qu'elles avaient créé leur entreprise avec une somme de 5 000 \$ ou moins. On peut obtenir plus d'information sur les résultats de ce sondage en communiquant avec le bureau principal de l'AFAC.

Au cours de l'année dernière, le dossier du REFAA de l'AFAC a été marqué par les activités suivantes :

1. mise à jour du site Web du réseau www.awben.ca (où l'on trouve des ressources pour les entrepreneurs autochtones);
2. création du journal « IT » www.theitjournal.ca [en anglais seulement]), où sont présentées plus de 80 courtes vidéos d'entrepreneures autochtones de différentes régions du pays, lancé le 8 mars 2015, Journée internationale de la femme. Nos entrepreneures vedettes étaient :
 - a. Lisa Charleyboy (Urban Native Magazine, BC);
 - b. Sonia Boileau (Nish Media, Québec);
 - c. Brenda Holder (Mahikan Trials, Alberta);
 - d. Helen Oro Designs (Beaded Sunglasses);
 - e. Fran Hunt-Jinnouchi (Evedar's Bistro Road House Bar & Grill);
 - f. Heather Abbey (Shop Indigenous);
 - g. Marie-Cécile Nottaway (Traiteur Wawatay Catering);
3. production de quatre séminaires Web sur l'entrepreneuriat;
4. prestation d'un cours sur la création de son propre site Web;
5. organisation de la conférence REFAA [REFAA] (plus de 100 participantes);
6. création d'occasions de mentorat avec Telus Canada et l'Université d'Ottawa;

7. création d'un sondage pour mieux comprendre les obstacles à la réussite des femmes autochtones et les aider à les surmonter;

L'équipe du Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones (REFAA) a conçu un forfait d'établissement de partenariats (qui comprend une lettre, des affiches, des fiches d'information et une brochure sur le REFAA), que nous avons utilisé dans des salons professionnels et des réunions pour promouvoir les objectifs de ce projet.

Jusqu'ici, des partenariats ont été établis entre le REFAA de l'AFAC et :

1. Telus Canada (program des Aigles)
2. l'Université d'Ottawa
3. l'Université Simon Fraser
4. l'Association nationale des centres d'amitié
5. First Peoples Innovation Centre
6. Okwaho Network
7. Nish Média
8. Startup Canada
9. She Native
10. le Collège Algonquin

Le personnel du REFAA de l'AFAC a assisté à des salons professionnels et des conférences, notamment :

1. « Investir dans l'avenir », de Condition féminine Canada
2. Startup Canada
3. Hack-a-thon Business Boot Camp
4. Forum social des peuples
5. Le Pouvoir des arts : Fondation Michaëlle Jean
6. Forum sur le leadership du Congrès des Peuples Autochtones
7. Global Entrepreneurship Week

Le REFAA travaillera à la réalisation d'autres projets pour promouvoir l'entrepreneuriat au cours de l'année qui vient si les fonds nécessaires sont débloqués.

Traite de personnes et projet « Boyfriend or Not? »

Un financement du Département d'État américain a permis à l'AFAC d'examiner le problème de l'exploitation continue de femmes autochtones dans l'industrie du sexe. Cette recherche concerne la traite internationale et transfrontalière de femmes autochtones, en plus de la traite qui se fait à l'intérieur du pays. La direction Affaires internationales et droits de la personne a réalisé une revue de la littérature et des entrevues de survivantes et de fournisseurs de services. Cette recherche a révélé que les femmes qui participent au commerce du sexe sont initiées à l'exploitation sexuelle à un jeune âge; nombreuses sont celles qui sont mineures lorsqu'elles deviennent victimes de violence sexuelle et de la traite. Les femmes autochtones interrogées ont suggéré qu'elles avaient été ciblées spécifiquement, puisque la société ferme souvent les yeux sur le sort des femmes autochtones. La toxicomanie est un autre thème commun dans ces entrevues; beaucoup de répondantes ont dit que les drogues ou l'alcool avaient été pour elles un mécanisme d'adaptation. Pourtant, les fournisseurs de services indiquent que la toxicomanie fait obstacle à la guérison personnelle, au soutien de celles qui veulent refaire leur vie et à un changement véritable. Les survivantes comme les fournisseurs de services ont insisté sur la nécessité d'une approche multiforme et de services et traitements adaptés à la culture, ainsi que d'un milieu où l'on ne porte pas de jugement. À partir de ces résultats, l'AFAC a formulé plus de 25 recommandations dans le but d'assurer que les politiques nationales, les pratiques éducatives, les mécanismes juridiques et des programmes sociaux appuient les femmes autochtones qui sont exploitées sexuellement.

On peut consulter le rapport final en ligne, sur le site Web de l'AFAC (www.nwac.ca).

« Nos esprits ne sont pas à vendre » – Un manuel pour les femmes et filles autochtones survivantes de la traite et l'exploitation sexuelle

La position de l'AFAC face à la prostitution est que celle-ci exploite et accroît l'inégalité des femmes et des filles autochtones fondée sur le genre, la race, l'âge, l'invalidité et la pauvreté. L'AFAC a adopté une résolution qui appuie l'abolition de la prostitution. Cela signifie que l'objectif de l'AFAC est de mettre fin à la prostitution des femmes et des filles par l'adoption de mesures légales et de politique publique qui reconnaissent l'obligation de l'État de i) répondre aux besoins essentiels des femmes et des filles et ii) de les protéger de la violence des hommes. L'AFAC est membre de la Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution, une coalition pancanadienne des organisations de femmes, y compris l'Association canadienne des centres contre les agressions à caractère sexuel, l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et Vancouver Rape Relief & Women's Shelter. Notre propre recherche et l'information obtenue de nos partenaires ont mené l'AFAC à prendre cette position ferme pour l'abolition de la prostitution et à travailler pour appuyer les femmes et les filles autochtones qui veulent se sortir de la prostitution et du trafic sexuel.

Dans le contexte de notre position sur la prostitution et en raison de l'expérience de recherche de notre organisation sur la prostitution et le trafic sexuel, l'AFAC a produit une nouvelle ressource que nous avons menée à bien récemment, *Nos esprits ne sont pas à vendre : Un manuel pour les femmes et filles autochtones survivantes de la traite et l'exploitation sexuelle*. Un appui financier

pour la production de cette ressource nous a été généreusement fourni par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et Justice Canada. L'impulsion nécessaire à la production de cette ressource résulte de la recherche effectuée auparavant par l'AFAC, à laquelle se sont ajoutés de nouvelles entrevues, l'examen d'autres documents et des interactions avec des intervenants pertinents, notamment des survivantes de la traite sexuelle et des prestataires de services de première ligne. Rédigé en langage simple, ce manuel, qui vise à combler une lacune que l'AFAC a constatée dans sa recherche, les ressources qui s'adressaient spécifiquement aux femmes et aux filles autochtones étant limitées, expose individuellement les composantes de ce qui constitue le trafic sexuel et l'exploitation sexuelle, rappelle les droits des femmes et des filles autochtones qui luttent pour échapper à l'exploitation et traite aussi de questions d'ordre juridique. Le manuel aide aussi les lecteurs à comprendre les raisons qui expliquent la vulnérabilité accrue des femmes et des filles autochtones au trafic sexuel et à l'exploitation sexuelle et fait état de ressources, partout au Canada, qu'elles peuvent utiliser pour se soustraire à des situations d'exploitation et de trafic sexuel. Enfin, le manuel contient aussi de la documentation qui aide les femmes autochtones à comprendre leurs droits lorsqu'elles sont arrêtées et de l'information sur la manière de porter plainte contre des agents de police au besoin et de faire des demandes d'appel et de suspension de casier judiciaire.

On peut consulter ce manuel sur notre site Web www.nwac.ca.

Examen quinquennal de l'abrogation de l'article 67 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*

L'AFAC a réalisé un examen quinquennal de l'abrogation de l'article 67 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et présenté des séances et des sondages sur les droits de la personne. Nous continuerons d'informer les femmes autochtones de leurs droits énoncés dans tous les instruments internationaux des droits de l'homme et à en encourager la mise en œuvre au Canada. Nous attendons d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et d'autres organisations l'approbation du financement de nombreux autres projets au cours des prochains mois pour accomplir d'autres travaux importants.

Gouvernance

Les travaux de la direction Affaires internationales et droits de la personne ont également consisté à poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal de l'AFAC par le développement de notre capacité et de notre gouvernance interne. La planification stratégique est un outil important pour l'AFAC. Elle définit les étapes que l'Association franchira pour réaliser sa mission et sa vision. Le plan stratégique 2011-2016 est fondé sur les énoncés de mission et de vision tirés des documents de l'AFAC. La direction a tenu une séance de travail avec toutes les membres du conseil d'administration pour examiner le plan stratégique afin de nous assurer que nous allions toutes dans la même direction – pour contribuer à habiliter la gestion en nous impliquant dans l'élaboration et la modification des lois qui touchent les femmes que nous représentons et en continuant de veiller à ce qu'elles participent à l'élaboration et à la prestation de programmes faisant la promotion de l'égalité pour les femmes autochtones. Les membres du conseil d'administration ont également examiné nos politiques sur les finances et les ressources humaines pour communiquer l'information à tout le personnel de l'AFAC.

La direction Affaires internationales et droits de la personne a également tenu un atelier et une journée d'appréciation du personnel pour examiner notre énoncé de vision et nos objectifs généraux afin de préciser comment nous travaillons pour les mettre en œuvre. Notre vision reste la même, nous voulons appuyer nos membres pour favoriser un épanouissement des communautés autochtones où les femmes ont la possibilité de développer leurs talents, où elles sont encouragées à adopter un mode de vie sain en maintenant l'équilibre dans leur vie, à apprendre notre histoire et nos manières de faire traditionnelles, à accepter et assumer leur responsabilité de contribuer au renforcement de la communauté et faire en sorte que les femmes autochtones soient acceptées dans une société libre de racisme et de discrimination.

Besoin de données de l'AFAC : situation socioéconomique des femmes autochtones au Canada et dans les sociétés autochtones

Les quatre (4) services ou directions de l'AFAC ont participé à un exercice de forage de données pour Statistique Canada afin de générer un tableau complet de la situation socioéconomique des femmes autochtones, au Canada et dans les sociétés autochtones. L'AFAC a collaboré avec une analyste des données pour détailler les secteurs prioritaires, repérer les requêtes d'extraction, extraire les ensembles de données et contribuer à la rédaction de fiches d'information, lesquelles sont affichées sur le site Web de l'AFAC (www.nwac.ca).

Rencontres et événements internationaux

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) (ONU)

Dans un rapport publié en mars 2015, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a conclu à un constat d'échec dans le fait que le Canada ne prend pas de mesures pour contrer la violence extrême envers les femmes et les filles autochtones, ce qui constitue une violation grave de leurs droits fondamentaux. Après un examen approfondi des éléments de preuve, le Comité a conclu que le Canada a enfreint et continue d'enfreindre les articles 2, 3, 5 et 14 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. En vertu de ces articles, les États partie à la Convention sont tenus de prendre des mesures appropriées pour éliminer la discrimination envers les femmes, de modifier les pratiques sociales qui constituent une discrimination à l'égard des femmes et de tenir compte des problèmes particuliers aux femmes qui vivent en région rurale ou éloignée.

Le Comité CEDAW a également constaté des lacunes au chapitre de la police et du système judiciaire, qui ne répondent pas adéquatement à la violence, donnent des réponses insatisfaisantes aux demandes et aux questions des familles de femmes disparues, manquent de diligence dans leurs enquêtes et ne disposent pas de mécanismes efficaces pour surveiller les pratiques et les comportements des policiers, y compris les pratiques et les comportements de la Gendarmerie royale du Canada.

Le Comité a constaté de plus que le Canada n'a pas tenu correctement compte des causes premières de la violence. Il déclare sans équivoque que la réalisation des droits économiques et

sociaux, y compris le droit à des conditions de vie adéquates sur et hors réserve, est nécessaire pour permettre aux femmes autochtones d'échapper à la violence.

Le Comité CEDAW des Nations Unies surveille la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes par les 188 pays qui l'ont ratifiée, ce que le Canada a fait en 1981. Les citoyens des États signataires de la Convention et de son protocole facultatif peuvent porter plainte lorsque leurs droits sont transgressés; ils peuvent demander la tenue d'une enquête en cas de violations systématiques des droits de la personne par leur gouvernement.

L'AFAC et L'Alliance féministe pour l'action internationale (FAFIA) ont présenté la demande initiale au Comité CEDAW en 2011 pour que celui-ci fasse enquête sur la crise des meurtres et des disparitions de femmes et filles autochtones. Le Comité a pris en considération les preuves détaillées soumises par le Canada concernant les mesures qu'il prend pour corriger la situation, mais les a estimées insuffisantes et inadéquates et trouve qu'elles manquent de coordination. L'AFAC continuera d'exercer des pressions pour que le Canada soit tenu responsable de son inaction dans ce dossier.

Participation de l'AFAC à la 14^e session de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies – New York (New York)

En participant à la session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, l'AFAC avait pour objectif de s'assurer qu'un point de vue de femmes autochtones soit intégré aux discussions au cours des séances de travail et dans les activités parallèles, pour que cette optique soit reflétée dans le rapport final. Nous avons travaillé en collaboration avec les États membres, les représentants d'organisations non gouvernementales et d'autres organismes des Nations Unies pendant toute la durée de la session. Une série d'activités parallèles ont présenté des occasions additionnelles d'échanger de l'information et de collaborer.

L'AFAC est fière d'annoncer notre participation fructueuse aux travaux de l'Instance permanente, cette année; en tant qu'organisation, nous avons pu élargir nos compétences et nos connaissances et notre réseau s'agrandit constamment. Cependant, la tâche principale consiste à veiller à ce que les questions qui touchent les femmes autochtones au Canada fassent l'objet de discussions aux niveaux les plus élevés. En tant qu'organisation, la participation de l'AFAC à quatre (4) déclarations communes a donné une voix aux femmes autochtones sur une tribune internationale. Ces déclarations portaient sur différents sujets, dont la violence envers les femmes, la traite des personnes, la mise en œuvre de la Déclaration et la Conférence mondiale. On peut en prendre connaissance en suivant les liens suivants :

Droits de la personne/de l'homme : A) Mise en œuvre de la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (en mettant l'accent sur les droits économiques, sociaux et culturels) [en anglais seulement]

www.quakerservice.ca/wp-content/uploads/2015/04/PFII-2015-Joint-statement-on-UN-Declaration-Apr-27-15.pdf

Résultat de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, intitulée Conférence mondiale sur les peuples autochtones [en anglais seulement]

www.quakerservice.ca/wp-content/uploads/2015/04/PFII-2015-Joint-Statement-on-Outcome-of-World-Conf-on-IPs-FINAL-April-20-15.pdf

Extraction minière dans des conditions extrêmes et violence sexuelle envers les femmes autochtones dans les Grandes Plaines [en anglais seulement]

www.statements.unmeetings.org/media2/4658047/native-womens-association-of-canada-2.pdf

Environnement

Nous ne recevons plus de financement réservé qui permettrait d'embaucher un employé à temps plein pour assurer la surveillance d'un service de l'Environnement; c'est pourquoi la direction Affaires internationales et droits de la personne s'occupe maintenant de cet important secteur. Pour 2014-2015, nous avons présenté des demandes à Environnement Canada et obtenu le financement nécessaire à la réalisation de deux petits projets concernant :

la participation des Autochtones et dialogue : enjeux environnementaux prioritaires;

le savoir autochtone traditionnel et les femmes autochtones (rapport).

Pour le projet *Participation des Autochtones et dialogue : enjeux environnementaux prioritaires*, nous avons la direction Affaires internationales et droits de la personne a facilité un dialogue avec des femmes autochtones sur des enjeux environnementaux prioritaires, dont les changements climatiques, la biodiversité et l'accès à des ressources génétiques et le partage des avantages qui en découlent.

En particulier, nous avons préparé un sondage en ligne pour déterminer dans quelle mesure les femmes autochtones sont sensibilisées à l'accès et au partage des avantages, ce que cela signifie pour les femmes autochtones, leurs familles et leurs communautés et pour recueillir des opinions au sujet de la politique fédérale sur « l'accès et le partage des avantages (APA) ». Nous avons distribué le sondage aux APTM de l'AFAC, aux autres organismes autochtones nationaux et à d'autres intervenants autochtones qui s'occupent de questions environnementales, un peu partout au Canada. Nous avons communiqué à nos membres les résultats du sondage, que nous avons utilisés également pour présenter une rétroaction à Environnement Canada au sujet de la politique fédérale sur l'accès et les avantages.

En ce qui concerne le rapport sur le savoir autochtone traditionnel et les femmes autochtones, dans le but d'éclairer sa stratégie d'engagement relative au savoir autochtone traditionnel, Environnement Canada a collaboré avec l'AFAC pour recueillir l'opinion de femmes autochtones sur cette stratégie afin de protéger le rôle des femmes autochtones dans toute discussion et accroître leur participation à l'élaboration d'un protocole d'engagement relatif au savoir autochtone traditionnel. La recherche de l'AFAC a démontré la nécessité d'examiner le rôle exceptionnel des femmes relativement au savoir autochtone traditionnel et les obstacles au dialogue entre Environnement Canada et les femmes autochtones, en plus de stratégies pour améliorer ces relations. Ces questions et les principes directeurs d'Environnement Canada sont maintenant au cœur du rapport de l'AFAC, intitulé *Aboriginal Women and Aboriginal Traditional Knowledge: Input and Insight on Aboriginal Traditional Knowledge* [en anglais

seulement]. Ce document contient une revue de la littérature sur le savoir autochtone traditionnel et les rôles des femmes autochtones, un sondage, l'analyse des résultats et des recommandations de mesures à prendre, le tout fondé sur la littérature et les données du sondage.

Des thèmes récurrents ont émergé de la littérature et du sondage, les principaux étant la pertinence d'inclure les femmes autochtones dans la prise de décisions sur le savoir autochtone traditionnel, l'importance de la communication continue sur les projets relatifs au savoir autochtone traditionnel au-delà d'une simple séance de mobilisation et le besoin d'avantages mutuels dans un projet de savoir autochtone traditionnel plutôt que de résultats satisfaisants pour une seule partie. Les femmes autochtones ont également suggéré qu'Environnement Canada adopte des méthodes multiples de mobilisation. L'engagement direct semblait avoir la préférence, puisque les cercles de partage et les groupes de discussion autochtones étaient les choix les plus populaires; cependant, certaines participantes préconisaient aussi des événements particuliers aux femmes, des discussions individuelles et des méthodes de réunion alternatives. Certaines ont également demandé des repas, la garde d'enfants et un moyen de transport pour accroître l'accessibilité et la participation des femmes autochtones. En général, on espérait qu'une participation accrue amènerait le gouvernement fédéral à comprendre le rapport spirituel des Premiers Peuples avec la terre, qu'il en viendrait à reconnaître le savoir autochtone traditionnel comme source de ressources (d'emploi, notamment), à négocier des accords de gestion ou peut-être même à appuyer la gestion communautaire.

Priorités continues

La direction Affaires internationales et droits de la personne continuera d'exercer des pressions pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies au Canada en ce qui concerne les droits socioéconomiques fondamentaux des femmes autochtones. **Nous remercions nos partenaires qui ont appuyé et continuent d'appuyer notre important travail :** Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres [Fédération ontarienne des centres d'amitié autochtones], Justice Canada, Environnement Canada, Statistique Canada, Élections Canada, l'ambassade des États-Unis d'Amérique, le Fonds mondial pour les femmes, le Congrès du travail du Canada, Unifor et de nombreux syndicats, la Fondation canadienne des femmes, ainsi que de nombreux autres organismes et alliés individuels.

Projet Voies de l'équité – PEEC (Partenaire pour l'engagement et l'échange des connaissances)

Par Amy Nahwegahbow

Pour favoriser l'équité en santé chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis, les Instituts de recherche en santé du Canada (ICRS) investissent 25 millions dollars sur 10 ans dans une nouvelle initiative phare appelée Voies de l'équité en santé pour les Autochtones.

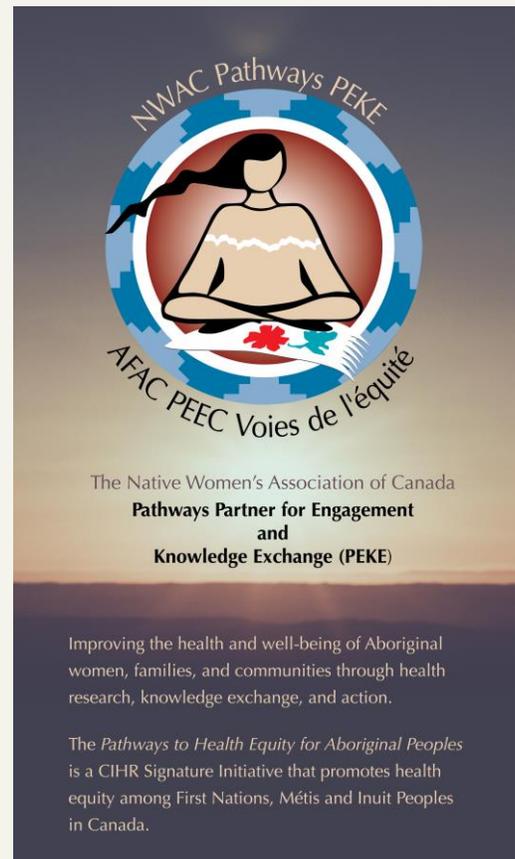
En juin 2014, L'Association des femmes autochtones du Canada a commencé son travail en tant que partenaire pour l'engagement et l'échange des connaissances (PEEC) dans l'initiative Voies de l'équité en santé pour améliorer la santé et le bien-être des femmes, des familles et des communautés autochtones par la recherche en santé, l'échange de connaissances et des gestes concrets.

Le savoir autochtone et les connaissances des autochtones sont un aspect essentiel du développement d'une banque de données sur comment concevoir, offrir et mettre en œuvre des programmes et politiques qui promeuvent la santé et l'équité en santé dans quatre domaines prioritaires : la prévention du suicide, la tuberculose, le diabète/l'obésité et la santé buccodentaire. En partenariat avec les communautés des Premières nations, Métisses et Inuites à travers le Canada, les protocoles communautaires, les cultures et le savoir traditionnel visent à améliorer l'initiative Voies.

L'unicité de cette initiative de recherche réside dans le fait qu'elle est communautaire; par le biais d'un engagement continu entre les chercheurs et les communautés autochtones du Canada, les résultats de recherche seront convertis en solutions concrètes et viables visant à créer un réel changement et des améliorations des résultats dans le domaine de la santé.

Les PEEC de l'AFAC :

- contribuent à la création d'un environnement réceptif pour l'apprentissage et la collaboration parmi les équipes de recherche et les communautés autochtones.
- favorisent la conversion des résultats de la recherche en politiques et augmentent les interventions.
- mobilisent les communautés et les organisations autochtones pour incorporer leur voix, leurs systèmes de connaissances et leur culture dans la recherche.
- appuient la pleine participation des femmes autochtones et appliquent un encadrement culturel qui reflète leurs histoires et leurs réalités et circonstances actuelles.



Par l'application d'une analyse pertinente à la culture et basée sur le genre (APCBG), les PEEC de l'AFAC évaluent les politiques et programmes d'une perspective basée sur le genre afin de mieux comprendre comment les femmes diffèrent des hommes dans les modèles de maladie, de facteurs de risque, de traitements et de contextes sociaux. Comme résultat, on aura de meilleurs résultats dans le domaine de la santé des hommes et des femmes autochtones.

Parmi les PEEC de l'AFAC, on retrouve le Congrès des Peuples Autochtones (CPA), l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada, et la National Aboriginal Diabetes Association (NADA), chacun étant de portée nationale et ayant de l'influence sur les communautés urbaines et rurales sur les réserves et hors réserve.

Comité consultatif du projet PEEC de l'AFAC

Le Comité consultatif de l'AFAC a été établi pour fournir une orientation au projet PEEC de l'AFAC et donne des conseils pour les activités du projet. Il sert de véhicule important pour informer la communauté et la mobiliser. Le Comité consultatif est composé de professionnels de la santé autochtones et de membres de communautés de toutes les régions du Canada. Son rôle consiste à fournir une orientation et à donner des conseils pour aller de l'avant selon le point de vue des Autochtones. Cette démarche reflète un respect véritable de l'autodétermination et un intérêt pour le développement collaboratif d'interventions communautaires sécuritaires en matière de santé inspirés par la culture dans le but d'améliorer les résultats.

Le Comité consultatif du projet PEEC de l'AFAC s'est réuni deux fois et a fait une contribution précieuse au sujet des activités prévues dans le plan de travail, comme le plan de partenariat/mobilisation, l'analyse du contexte des partenaires prioritaires, le plan de traduction des connaissances, les fiches d'information sur la santé, l'évaluation des besoins en ce qui concerne les priorités des femmes autochtones pour la recherche en santé, la discussion d'un document sur les inégalités entre hommes et femmes et les répercussions sur la santé des femmes autochtones, ainsi que l'élaboration de séminaires sur le Web à propos de pratiques éthiques de recherche auprès des femmes autochtones.

En mars 2015, le Conseil consultatif s'est réuni à Ottawa et a assisté à la réunion annuelle des Voies de l'équité des Instituts de recherche en santé du Canada pour échanger avec les chercheurs, les partenaires communautaires et autres intervenants afin de définir les pratiques exemplaires pour la mobilisation des Autochtones et l'échange de connaissances.

Le travail effectué au cours de cette année financière a permis d'établir le fondement de partenariats solides en recherche sur la santé qui mèneront à l'action et à des résultats positifs en matière de santé pour les femmes autochtones et leurs enfants.

